

DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

BILAN¹ DES ACTIONS RÉALISÉES Mars 2021 – Avril 2022

¹ : Ce bilan est publié à titre indicatif. Les données y figurant sont à considérer à titre d'information.

Préambule

En application de la réglementation en vigueur régissant le droit de l'accès à l'information, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) a adopté, en mars 2019, deux décisions :

- la Décision n°ANRT/DG/06/2019² du 18 mars 2019 portant nomination des membres chargés de la réception et du traitement des demandes d'information ;
- la Décision n°ANRT/DG/NS/I/68/2019³ du 18 mars 2019 portant création d'une cellule interne chargée du Droit d'Accès à l'Information.

Plusieurs actions visant l'opérationnalisation du processus de gestion du droit d'accès à l'information ont été réalisées et un premier bilan, couvrant la période avril 2019 – mars 2021, a été élaboré et publié au niveau du site web de l'Agence. Pour rappel l'ANRT avait reçu et traité 8 demandes d'information au cours de cette période.

1. TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

De mars 2021 à mars 2022, l'ANRT a reçu et traité, via la plateforme Chafafiya ou directement, 10 demandes d'accès à l'information. Elles sont récapitulées dans le tableau suivant :

Période de la demande	Objet de la demande	Délai de réponse de l'ANRT
Avril 2021	Demande d'accès à la base MNP des numéros portés des trois opérateurs de télécommunications	10 jours
Mai 2021	Demande d'information concernant les points Fidelio des opérateurs de télécommunications	5 jours
Juillet 2021	Demande d'information concernant les modalités d'agrément d'un appareil électrique utilisant des fréquences radioélectriques	1 jour
Juillet 2021	Demande d'agrément	1 jour
Septembre 2021	Demande d'accéder à la liste des centres d'appels actifs au Maroc	12 jours
Octobre 2021	Demande d'information concernant les modalités d'agrément des appareils de télécommunications importés de l'étranger	10 jours
Décembre 2021	Demande portant sur la mise à disposition de la cartographie des antennes relais	8 jours
Décembre 2021	Demande de la facture émise par l'ANRT pour compléter un dossier d'agrément	1 jour
Février 2022	Mise à disposition des informations relatives aux infrastructures de télécommunication dans une province	6 jours
Mars 2022	Demande portant sur la PIRE autorisée pour la bande de fréquences 5150-5875 MHz	5 jours

Quatre autres demandes ne relèvent pas de la DAI. Elles ont été adressées par les demandeurs au courriel⁴ mis en place à cet effet. Bien qu'elles soient hors périmètre de la DAI, elles ont été aiguillées vers les entités concernées et traitées en conséquence.

² : décision interne et non rendue publique.

³ : disponible sur le site web de l'ANRT.

⁴ : Par le biais de courriels adressés à aces-donnees@anrt.ma.

2. PUBLICATION PROACTIVE DES DONNÉES – OPEN DATA

L'ANRT met régulièrement, sur son site web, plusieurs informations et données. Ces informations sont élaborées et mises à jour à l'issue de chaque évènement.

Ainsi et afin de renforcer ce volet et de permettre un accès aisé aux données et informations relatives aux activités de l'ANRT, il a été procédé à la création d'une rubrique Open Data, au niveau du site web de l'Agence. Cette rubrique met à disposition des données et informations utiles, sous format exploitable. Ces données sont mises à jour régulièrement. Elles concernent principalement les thématiques suivantes :

- L'observatoire du secteur des télécommunications.
- La liste des équipements de télécommunications agréés par l'ANRT.
- La liste des prestataires de noms de domaine «.ma» déclarés auprès de l'ANRT.
- Le Plan National des Fréquences.
- Le Plan National de Numérotation.
- Les résultats des enquêtes de collecte des indicateurs relatifs à l'usage des TIC au Maroc.
- La liste des fournisseurs de services à valeur ajoutée déclarés auprès de l'ANRT.
- La note d'analyse sur l'évolution du secteur des télécommunications.
- Les abonnements à internet au Maroc.
- La téléphonie mobile au Maroc.
- L'observatoire de la téléphonie fixe au Maroc.
- L'observatoire de la publiphonie au Maroc.
- Le trafic sortant de la Voix et des SMS.
- L'usage moyen mensuel sortant de la téléphonie.
- L'observatoire de la portabilité des numéros au Maroc.
- L'observatoire des Noms de domaine .ma.
- Le revenu moyen par minute de communication (ARPM)/ Facture.
- Les liaisons Data Entreprises.
- La bande passante Internet internationale.
- L'usage des adresses IP.

Ces données sont également accessibles à travers le nouveau Portail www.data.gov.ma lancé en décembre 2021. L'ANRT contribue aux différents Comités créés dans le cadre du suivi de ce chantier, conduit par le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration et l'Agence de Développement du Digital.

Il y a lieu de signaler qu'au niveau du site www.data.gov.ma figure une rubrique thématique intitulée «IT et Telecom». Elle renvoie vers les données du secteur mises à la disposition de tous les acteurs publics et privés ; lesdites données sont élaborées et mises à jour à intervalles réguliers.

*_**